



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 6 juin 2013

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU (pour les rapports n°0.1, 5.1, 5.2, 5.3) et de M. Jean-Louis FOUSSERET (pour les rapports de 1.1.1 à 3.1).

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 7.1, 7.2, 7.3, 3.1, 5.1, 5.2, 5.3.

La séance est ouverte à 17h10 et levée à 21h00.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 3.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Jean-Yves PRALON, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX (à partir du 1.2.1), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.2.1), M. Yves GUYEN (à partir du 1.2.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. François LOPEZ, M. Frank MONNEUR (à partir du 1.1.1), M. Claude PREIONI, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY, Mme Danièle POISSENOT, M. Bernard MOYSE, M. Pierre CONTOZ (jusqu'au 7.3), M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 1.2.1), Mme Françoise PRESSE, M. Patrick RACINE (à partir du 1.1.2)

Etaient absents : M. Nicolas GUILLEMET, M. Nicolas BODIN, M. Jean-Pierre TAILLARD, M. Raymond REYLE, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Annie MENETRIER, M. Bernard GAVIGNET, M. Serge RUTKOWSKI

Secrétaire de séance : Mme Danièle POISSENOT

Procurations de vote :

Mandants : P. CONTOZ (à partir du 3.1), JP. TAILLARD.

Mandataires : A. BLESSEMAILLE (à partir du 3.1), R. STEPOURJINE.

Délibération n°2013/002138

Rapport n°7.1 - Demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH et de l'aide « AAPEL » (subventions < 10 000 €)

**Demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH et
de l'aide « AAPEL » (subventions < 10 000 €)**

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Commission : Habitat, Politique de la Ville

Inscription budgétaire	
BP 2013 et PPIF 2013-2017	Montant de l'AP : 5 150 000 €
« AP/CP Soutien à la réhabilitation de logements privés 2013-2019 »	Montant CP 2013 : 750 000 €
	Montant de l'opération : 55 801 €

Résumé :

Dans le cadre des actions du Programme Local de l'Habitat, de la mise en œuvre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et des actions Habitat du Plan Climat Energie Territorial, les propriétaires qui créent ou réhabilitent des logements locatifs à loyer maîtrisé et les propriétaires modestes qui améliorent leur logement peuvent bénéficier d'un accompagnement financier du Grand Besançon.

Ce rapport fait état de 8 nouvelles demandes de subvention d'un montant total prévisionnel de 55 801 €. Les aides accordées permettront l'adaptation de 2 logements, l'amélioration énergétique de 3 logements et la création ou la réhabilitation de 6 logements locatifs moyennement ou très dégradés qui seront conventionnés et loués avec un loyer maîtrisé après travaux.

I. Demandes de subvention pour la réalisation de travaux d'adaptation favorisant le maintien à domicile

Demandeur : Madame Danielle BALLET (67 ans) - Propriétaire occupant (Besançon)

Objet : demande de subvention pour l'aménagement d'une salle de bain accessible et adaptée.

Montant de travaux : 5 905 €

Dépense subventionnable : 5 905 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + Participation complémentaire : prise en charge du diagnostic réalisé par l'ergothérapeute
(Pas d'information sur la classe énergétique du logement, les travaux ne portant pas sur l'amélioration énergétique du logement)

Subvention prévisionnelle* : 2 522 €

Autres financements : néant

Demandeur : Monsieur Jean-Pierre TISSERAND (70 ans) - Propriétaire occupant (Besançon)

Objet : demande de subvention pour l'aménagement d'une salle de bain accessible et adaptée.

Montant de travaux : 5 069 €

Dépense subventionnable : 4 079 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + Participation complémentaire : prise en charge du diagnostic réalisé par l'ergothérapeute
(Pas d'information sur la classe énergétique du logement, les travaux ne portant pas sur l'amélioration énergétique du logement)

Subvention prévisionnelle* : 1 812 €

Autres financements : néant

II. Demandes de subvention pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies dans le cadre de l'aide « AAPEL »

Demandeur : Madame Valérie MARTINEZ - Propriétaire occupant (Besançon)

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique, avec un objectif de réhabilitation BBC par étape. Le gain énergétique réalisé après travaux est de 53 %, soit une réduction de 202 kWh/m²/an de consommation d'énergie primaire

Type de bâti : maison individuelle de 1920

Travaux réalisés : isolation sous toiture, installation d'un poêle à bois hydraulique et d'un chauffe-eau solaire, installation d'une VMC hygro-réglable type B

Classe F initiale - **Classe C atteinte après travaux**

Montant de travaux : 21 758 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + Prise en charge de l'audit énergétique Effilogis : 150 €

Subvention prévisionnelle* : 7 350 €

Autres financements : néant

% d'aides publiques pour ce dossier : 31 % du montant HT des travaux

Demandeur : Monsieur Franck KOCH - Propriétaire occupant (Torpes)

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique, avec un objectif de rénovation BBC par étape. Le gain énergétique réalisé après travaux est de 46 %, soit une réduction de 140 kWh/m²/an de consommation d'énergie primaire

Type de bâti : maison individuelle de 1966

Travaux réalisés : isolation des murs par l'extérieur et isolation des combles

Classe E initiale - **Classe D atteinte après travaux**

Montant de travaux : 28 711 €

Dépense subventionnable : 18 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + Prise en charge de l'audit énergétique Effilogis : 150 €

Subvention prévisionnelle* : 7 350 €

Autres financements : néant

% d'aides publiques pour ce dossier : 26 % du montant HT des travaux

Demandeur : Madame LO HAOUA - Propriétaire occupant (Besançon)

Objet : demande de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique, avec un objectif de réhabilitation BBC par étape. Le gain énergétique réalisé après travaux est de 33 %, soit une réduction de 112 kWh/m²/an de consommation d'énergie primaire

Type de bâti : logement situé dans un immeuble collectif de 1950

Travaux réalisés : isolation des murs intérieurs, remplacement des menuiseries et volets, changement des radiateurs

Classe F initiale - **Classe D atteinte après travaux**

Montant de travaux : 18 312 €

Dépense subventionnable : 16 000 €

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable.

Subvention prévisionnelle* : 4 200 €

Autres financements : néant

% d'aides publiques pour ce dossier : 23 % du montant HT des travaux

III. Demandes de subvention pour la réalisation de logements locatifs à loyer maîtrisé

Demandeur : SCPI REXIMMO PATRIMOINE 2 (Paris) - Représentée par Monsieur Patrick PANIS

Objet : demande de subvention, complémentaire à l'aide de l'Anah, pour la réhabilitation de 2 logements vacants très dégradés situés 2, rue Jean Petit à Besançon.

Nature de l'opération : LC - Logement Conventionné

Montant HT des travaux : 129 719 €

Dépense subventionnable : 123 586 €

Participation du Grand Besançon : 10 % de la dépense subventionnable

Classe F et G initiale - Classe D atteinte après travaux.

Subvention prévisionnelle* : 11 346 € (plafond de subventions publiques de 500 € / m² de surface habitable).

Autres financements : 43 254 € (Anah)

% d'aides publiques pour ce dossier : 42 % du montant HT des travaux.

Demandeur : Monsieur Nicolas KOPP - Propriétaire Bailleur

Objet : demande de subvention, complémentaire à l'aide de l'Anah, pour la réhabilitation de 3 logements vacants moyennement et très dégradés situés 26, rue des Granges à Besançon.

Nature de l'opération : LC - Logement Conventionné

Montant HT des travaux : 216 287 €

Dépense subventionnable : 192 632 €

Participation du Grand Besançon : 10 % de la dépense subventionnable

Classe E et F initiale - Classe D atteinte après travaux.

Subvention prévisionnelle* : 18 479 € (plafond de subventions publiques de 500 € / m² de surface habitable).

Autres financements : 67 071 € (Anah)

% d'aides publiques pour ce dossier : 40 % du montant HT des travaux.

Demandeur : Monsieur Denis VUILLEMIN - Propriétaire Bailleur

Objet : demande de subvention, complémentaire à l'aide de l'Anah, pour l'aménagement d'1 logement dans les réserves d'un local professionnel situé 7, quai Vauban à Besançon.

Nature de l'opération : LC - Logement Conventionné

Montant HT des travaux : 65 876 €

Dépense subventionnable : 27 427 € (une grande partie des travaux a été réalisé avant le dépôt de la demande de subvention)

Participation du Grand Besançon : 10 % de la dépense subventionnable

Classe D atteinte après travaux.

Subvention prévisionnelle* : 2 742 €

Autres financements : 8 228 € (Anah)

% d'aides publiques pour ce dossier : 17 % du montant HT des travaux.

* Montant de subvention prévisionnel à la date d'engagement du dossier. Le montant définitif de subvention sera ajusté après vérification des factures produites lors de la demande de paiement.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur ces 8 demandes de subvention correspondant à un engagement total prévisionnel de 55 801 €.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 20 JUN 2013

Pour extrait conforme,

Pour le Président,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président